

Tuma mashua !



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

**BULLETIN DE LIAISON
DE L'AMICALE DES PENSIONNES
DES RESEAUX FERROVIAIRES
KATANGA-DILOLO-LEOPOLDVILLE**

**Association sans but lucratif
fondée le 11 décembre 1952**

N° 311

Janvier-Février-Mars 2016

N° d'agrégation : P105002

***Périodique trimestriel
Driemaandelijkse
tijdschrift***

**Bureau de dépôt
3200 Aarschot**

Editeur responsable :

***Claude BARTIAUX
Rue Saint Laurent 238/042
4000 Liège***

Tél : 04 : 253 06 47

AMICALE DES PENSIONNES DES RESEAUX FERROVIAIRES KATANGA-DILOLO-LEOPOLDVILLE

Association sans but lucratif fondée le 11 décembre 1952
N° d'entreprise 408927056
Siège social et secrétariat: Rue Au Bois 260 boîte 5 à 1150 Bruxelles

Bureau chargé de la gestion journalière

<i>PRESIDENT</i>	Luc DENS	Leemkuilenstraat, 17A 3120 TREMELO Tél. 016 - 85 40 33 courriel : luc.dens@kernoitje.net
<i>VICE-PRESIDENT et SECRETAIRE</i>	Laurent GOOSSENS	Rue Au Bois, 260 bte 5 1150 BRUXELLES Tél. 02 - 770 64 34 courriel : goossens.lc@skynet.be
<i>TRESORIER</i>	Bernard DUTRIEUX	Rue des Verreries, 95 5100 JAMBES Tél. 081-305729 courriel: bdutrieux2000@yahoo.fr
<i>COORDINATEUR</i>	Pierre COLLE	Verhasseltstraat, 47 bte K2 1780 WEMMEL Tél. 02- 460 00 49 courriel: colle.pierre@skynet.be
<i>EDITEUR</i>	Claude BARTIAUX	Rue Saint Laurent, 238/042 4000 LIEGE Tél. 04 -253 06 47 courriel : jc.bartiaux@gmail.com

Membres du comité d'administration

Valentin MARTIAL	(décédé le 5 septembre 2016)
Brigitte SOENEN	Rue Fons Vande Maele, 15 1140 BRUXELLES courriel : bizit13@hotmail.com
Lucien RUEBENS	Rue Potaarde, 35 1082 BRUXELLES Tél.02 / 469 09 70
Raymond BRACK	Rue de Hannut, 32 4219 WASSEIGES Tél. 010-51 03 51 courriel: artvictory@skynet.be

Vérification des comptes

Georges RAVET	Promenade de la Thyle, 7 / 1002 1490 COURT SAINT ETIENNE Tél 010 / 61 34 07 courriel : georgesravet@yahoo.fr
---------------	---

MONTANT MINIMUM DES COTISATIONS

(Euros pour toutes résidences)

Membres effectifs	18
Veuves de membres effectifs	12
Membres sympathisants	25

MODE UNIQUE DE PAIEMENT

Membres titulaires d'un compte en Belgique et dans la zone SEPA :
par virement au compte BE20 0689 0309 2356 Bic **GKCCBEBB** de APKDL

Contacts

ONSS	Place Horta, 11 1060 Bruxelles. courriel: utilisez le formulaire de contact ONSS Téléphone : 02 59 59
O.N.P.	Tour du Midi 1060 Bruxelles tél 02/529 30 91 courriel : info@rvponp.fgov.be
FEDIPLUS	Rue Belliard, 20 1040 Bruxelles tél 02/514 14 44 courriel : info@fediplus.be



2017

Gâce aux effets positifs de la convention APKDL-AUXI-FONDS, qui vise à renforcer l'action sociale de notre amicale, le comité unanime a décidé de remplacer le message de nouvel an du Président, publié dans le Tuma-mashua, par une carte de vœux qui parviendrait à tous les membres juste avant les fêtes. Vous avez été très nombreux à plébisciter cette initiative en nous envoyant en retour des

messages de remerciements et d'encouragements et des vœux adressés aussi à tous les membres de l'amicale. Vous trouverez à la page suivante la liste des amis concernés. Il nous est impossible de publier tous les messages que nous avons reçu, mais nous avons sélectionné pour vous, quelques passages particulièrement émouvants et représentatifs.

De Rose Willem-Tixhon : *« Mr le Président, c'est avec un grand plaisir que j'ai reçu pour la première fois une très belle carte du Tuma-Mashua. Moi aussi je vous présente mes sincères vœux pour l'année nouvelle ainsi qu'à votre équipe efficace, de même qu'à tous ceux qui lisent Tuma-mashua. Ne sachant plus bouger j'ai une grande satisfaction à lire ce périodique, il me semble encor être à la société minière de Kisenge.... »*

De Jacques Dechamps : *« C'est avec une certaine émotion que j'ai reçu la très jolie et sympathique carte de vœux.,.... C'est vraiment une très bonne idée d'avoir prévu les rendez-vous pour 2017... »*

De madame Alfreda Ledent-Delville : *« Meilleurs vœux ... à la grande famille BCK. Suis désolée de ne plus pouvoir aller aux réunions,... »*

De Christine Algrain : *« Akisanti mingi ! Et Bonana 2017 à toute l'équipe du Tuma-mashua ainsi qu'à tous les anciens membres de la même génération que papa. Quelle bonne surprsie d'avoir reçu vos vœux qui m'ont beaucoup touchée. Une fois d eplus les souvenirs des glorieuse années africaines ont rejailli. »*

De mr et mme Willy Oosterlinck-Rigaux : *« Mijn echtgenote en ikzelf houden er aan U onze welgemeende wederwensen voor 2017 te sture. Dat het nieuwe jaar het beste moge brengen voor uzelf en allen die zich inzetten voor- of deel uitmaken van onze vereniging »*

De Maurice Balfroid .
«... excellente initiative que cet agenda 2017 des activités. ...

De Rose-Marie Peeters, grande voyageuse, cette très jolie photo qui nous la montre au col de Khardung à la frontière entre le Ladakh (Inde) et la Chine au milieu des ex-voto porteurs des bons vœux des voyageurs.



Merci aux personnes citées ci-dessous pour les remerciements, les vœux, et les marques de sympathie adressés à notre amicale et à tous ses membres:

Monsieur Robert Devriese, administrateur délégué de l'UROME
Madame Odette François-Evrard, présidente de l'ARAAOM de Liège
Monsieur Luc Bellot, président de l'ASBL « Les Tchabots de Lessive »
Monsieur Philippe Reul, président de Simba (Soc. des Initiatives montoises des Belges d'Afrique)
Madame Odette Vielvoye, secrétaire des « Vis Paletots »

Madame Suzanne Adant-Blondiaux

Madame Christine Algrain

Monsieur Maurice Balfroid

Madame Jacqueline Basiaux

Madame Maria Baudour

Monsieur Luc Bekaert

Mr Jean Bisoux

Monsieur Michel Cambier

Madame Jacqueline Cantinieaux-Ledant

Madame Nicole Chartier-Walbrech

Mr et Mme Dirk Claeys

Mme Jacqueline Collard

Mr et Mme Pierre Colle

Madame Josette Crepin

Mr et Mme Guy De Decker-Deseure

Madame Josiane De Bie et Joanna

Mr et Mme Jacques Dechamps

Mme G. Delange-Van den Bossche

Mr Guy Delpierre

Mr et Mme Luc Dens-Blockmans

Mme Madeleine Deraeve-du Mesnil de Sommerly

Monsieur Guy De Ranter

Madame Angèle Deseure

Madame Rosa Desmet-Mertens

Madame Claire Dieltjens (de Lubumbashi)

Mr et Mme Charles Duyckaerts-Hermans

Mr et Mme Jean Fautré

Madame Nadine Fraiture Sacré

Mme Janine Gérard-Raty (de France)

Mme Liliane Ghijs-Duwez

Madame Suzanne Gillet-Deldinne

Monsieur Laurent Goossens

Madame Suzanne Guillaume

Madame Lise Giannini-Dufrane

Monsieur Fernand Hessel

Mr et Mme Roger Houfflin-Loth

Madame Anne-Marie Labaisse-Higuet

Mme Marie-Anne-Forthomme

Madame Elise Lebeau-Fostier

Madame Monique Lebussy-Niesen

Madame Alfreda Ledent-Delville

Monsieur Karl Lépine

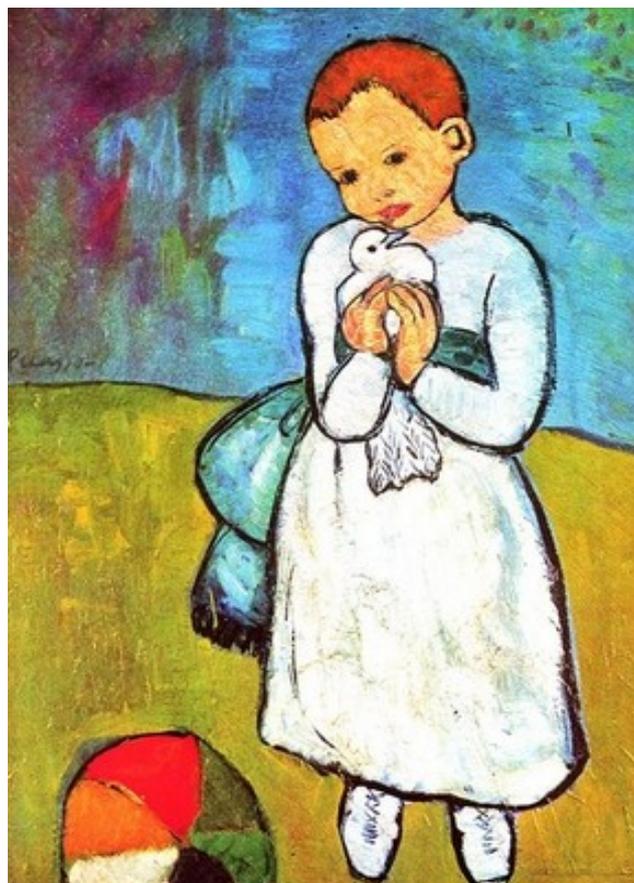
Madame Francine Libbrecht

Madame Rose Libion-Goffinet

Mr et Mme Henri Lippens-Demesmaeker

Madame Mariette Massoz-Laurent

Madame Anne Mochamps



L'enfant au pigeon

Pablo Picasso

(1888-1973)

Huile sur toile (1901)

National Gallery London

Monsieur Robert Mouraux
Mr et Mme W. Oosterlinck-Rigaux
Madame Marie-Rose Peeters (de Suisse)
Madame Françoise Peeters-Vermeulen
Monsieur Charles Pennartz
Mr et Mme Jacques Pilate-Erpelding
Mr et Mme Georges Ravet
Mr et Mme Michel Rotsaert
Mr et Mme Lucien Ruebens
Madame Paulette Rutten
Madame Nadine Sacré-Fraiture
Mr et Mme Christian Serruys-Bultinck (de France)
Mme Jacqueline Schepens-Collard
Madame Monique Schrolbitgen-Muller
Madame Olga Steen
Madame Gilberte Stiernon-Timsonet
Mr et Mme Démosthène Taliadoros
Madame L. Thill-Arimont
Monsieur Claude Thonet
Mr et Mme Jean-Marie Stevenaert (d'Afri. du Sud)
Mr et Mme Freddy Strumane
Mr et Mme Taliadoros-Lemaire
Monsieur Germain Tagnon
Mr et Mme Jean-Pierre Torres
Madame Sylvie Tuyaerts-Wiame
Monsieur Jean Vandenbulke
Mr et Mme Pierre Van Bost
Mr et Mme Georges Van der Eecken (de France)
Madame Sonja Van Loo
Mr et Mme Eric van Scherpenzeel Thim
Madame Isabelle Vangoidsenhoven
Mr et Mme Frans Vanmaele-Deceuninck
Madame Camilla Vassart-Duhaud
Mr et Mme André Vermeiren
Madame Renée Willem-Tixhon
Mr et Mme Theo Wouters (du Royaume Uni)
Madame Yolande Yernaux-Stevens

Les vœux de Jacques BREL, 1er janvier 1968 (Europe 1) :
« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque, Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »



Et celles et ceux que nous pourrions avoir omis de citer...

Le billet du Président

Chers amies, chers amis,

L'année 2016 est derrière nous, comme tant d'autres, et, comme toutes ces autres, elle nous laisse poursuivre notre chemin chargé d'une nouvelle cargaison de bons et de moins bons souvenirs.

En ce qui concerne notre amicale, nous devons bien sûr, comme chaque année, déplorer la perte d'un trop grand nombre d'amies et d'amis, parmi lesquels notre dévoué administrateur Vincent Martial, auquel est consacré un in memoriam séparé. Au delà de la tristesse que nous inspirent le départ de tous ces amis, il nous reste la gratitude pour les liens d'amour et d'amitié qui nous liaient et pour les moments de camaraderie, de joie et de bonheur qui ont parsemé notre parcours commun.

Nous épinglerons parmi les heureux événements de l'année 2016 l'amorce d'un rajeunissement de l'équipe qui se dévoue pour maintenir sur les rails la flamme chaleureuse de nos deux convois : l'Amicale et son bulletin le Tuma-Mashua. Le passage harmonieux du bâton pilote de chacun de ces convois permet à notre Past-Président Claude d'envisager avec plus de sérénité l'avenir de ces institutions exemplaires qui s'évertuent à nous maintenir hors de l'isolement en nous intégrant dans une grande famille.

Mais sur ce plan, soyons francs, tout n'est pas joué. Dans mon billet précédent, j'ai allègrement mélangé pingouins et manchots et leurs aires de vie respectives. L'ami qui m'a corrigé m'a rappelé que les pingouins ne vivent que dans l'Arctique tandis que les manchots ne vivent que dans l'Antarctique et que les deux protagonistes qui discutent de leur participation à la gestion de leur fratrie sont des bébé manchots. Me voilà donc manchot comme devant. Cependant, ceci me donne l'occasion d'enfoncer le clou en concluant qu'à l'évidence je n'en sortirai pas tout seul et qu'il faut absolument que mon équipe soit renforcée.

Je m'adresse donc à nouveau à tous (et à toutes) les membres né(es) après 1940. La question qui se pose n'est pas tant de savoir si vous avez le temps, chacun de nous épuise son temps d'une manière ou l'autre. Les personnes actives qui s'ennuient sont rares. La question est plutôt de savoir si vous ne pouvez vraiment pas puiser dans le temps que vous consacrez à autre chose pour en affecter un peu à un projet social dont personne ne peut nier la force et les bienfaits. Vite, venez m'aider, j'ai besoin de vous.

Le colibri qui agrmente ce billet est l'oeuvre de Gustave Alhadeff qui est né à Elisabethville en 1940, et qui y fut élève du peintre Marcel Pire. Considérant que nous sommes tous extrêmement sensibles aux destins parfois extraordinaires qui ont croisé notre parcours africain, Tuma-Mashua consacrera un article à ce grand artiste et à son professeur, dans de prochaines éditions. L'émerveillement sans cesse renouvelé est notre meilleure arme pour combattre la lassitude et le découragement. En 2017 et au-delà mon vœu le plus cher est de pouvoir continuer à contribuer avec tous les membres du comité de gestion de l'amicale à votre émerveillement permanent.



Bakia muzuri

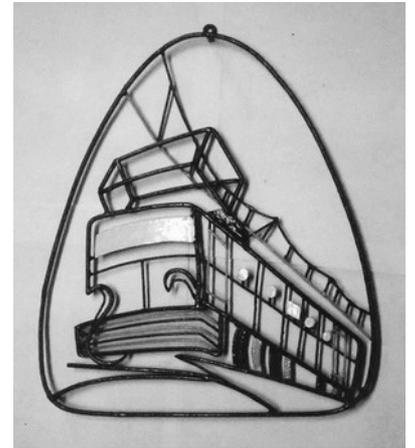
Luc

Parole à l'éditeur responsable

« Le danger, c'est le mur. Car dans la société actuelle, le clivage principal n'est sans doute plus celui entre la gauche et la droite, mais celui entre l'ouverture et le repli sur le monde, sur les autres, sur soi-même aussi ».

Extrait de l'Edito du journal **Le Soir** des 31 décembre 2016 et 1^{er} janvier 2017.

Ce qui est vrai pour le monde entier l'est aussi pour notre association de vétérans, sauf qu'il n'y s'agit pas de mur entre politiques de gauche et de droite, ce qui n'est pas de notre ressort, mais du clivage à proscrire entre une vision romantique du passé africain et la marche résolue vers un avenir qui, bien qu'incertain, reste prometteur pour qui l'aborde avec courage, confiance et lucidité. Il n'existe pas à ce jour de raison objective que les premiers crocus ne sortent pas du gazon dès les premiers signes du printemps.



Ainsi en va-t-il de notre amicale dont le but essentiel reste d'ordre social et donc tourné vers l'avant sans négliger de prendre appui sur le passé et/ou d'y faire référence. La publication du **TUMA MASHUA** (qui porte bien son nom car un train en marche vient toujours d'une gare pour rouler vers une autre...) y contribue pour sa part en apportant le plus grand soin à sa périodicité, à sa présentation et à son contenu dans lequel l'information des membres occupe la première place. Qui n'y a pas lu la succession des faits ayant engendré la dissolution d'Auxifonds et celle de l'OSSOM diluée dans l'ONP ?

Aujourd'hui, fort de moyens financiers renforcés et techniques nouveaux, Tuma mashua fait peau neuve par évolution naturelle sans que l'esprit de l'amicale en soit contredit ou bouleversé. Et parce qu'annoncé dans les éditions précédentes, confirmé dans celle-ci, et acté à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de mars prochain, vous savez qu'une nouvelle équipe d'anciens et de nouveaux comitards devra, dans le temps de remises-reprises adéquates, succéder au bureau exécutif en place. Il n'y a là rien d'anormal.

Plusieurs mandats d'administrateur arrivent à échéance, dont celui de l'éditeur responsable du bulletin de liaison qui, si Dieu le veut, éteindra sous peu 93 bougies (à l'aide d'un soufflet...) après avoir participé à l'édition des 110 bulletins publiés depuis septembre 1989 grâce au concours d'une équipe. Il estime que le temps est venu de mettre son sac sur l'épaule d'un successeur devant lui-aussi compter sur une collaboration efficace, dont celle de l'éditeur responsable sortant à un niveau modeste, la pérennité et la qualité de l'information étant aujourd'hui assurée moyennant quelques réglages éventuels pendant la période de rodage. Il n'y a lieu que de s'en réjouir.

Mais ne crions pas victoire trop vite. Le danger, c'est le mur... entre générations. Les transferts de compétence sont en cours prudent d'exécution, dans l'espoir d'une réponse suffisante à l'appel présidentiel à une génération plus jeune, laquelle à ce jour se fait encore désirer. Or le danger à court et moyen termes serait que le nouveau commandant de la troupe se trouve dépourvu de fantassins en ordre de marche. Car l'édition du bulletin n'est pas la seule tâche propre à faire tourner la machine APKDL. Comptabilité, secrétariat, coordination et organisation des réunions, relations externes, etc..., tout se tient en équipe et il y a des postes à pourvoir dans les délais les plus raisonnables !

De plus, afin de contrer « le repli sur le monde, sur les autres, sur soi-même » cité ci-dessus, notre amicale fait de gros efforts pour renforcer ses liens avec les associations sœurs. Le sujet est assez vaste pour que l'éditeur l'abandonne à la plume présidentielle ! Cordonnier, pas plus haut que la chaussure

Tshibalabala

Une Saint-Eloi vibrante



On ne présente pas Saint-Eloi à un cheminot, pas plus que sainte Barbe à un mineur. Le 1^{er} décembre ne manque donc jamais d'évoquer, pour toute personne qui a travaillé au sein d'un chemin de fer, des souvenirs de guindaille et de bonne humeur épicés d'une dose sympathique de corporatisme et de chauvinisme. Nous et les autres. Modérément dosées, ces épices ont la faculté d'aviver la camaraderie et le sentiment de faire partie d'une grande famille.

C'est donc animés d'avance par cette perspective que les participants arrivent dans les salons VIP du stade d'Anderlecht et qu'ils s'empressent de se joindre à ceux qui les ont précédés. Des petits groupes se forment. On recueille les dernières nouvelles des présents et des absents et on se réjouit de retrouver ses amis. Presque tout le monde se connaît, mais il y a un couple qui semble chercher son chemin. Le président va à sa rencontre et entame la conversation. Albert Arijs a travaillé pendant quelques années au BCK à Bruxelles et il s'est fait membre lorsque l'APKDL a lancé une invitation à tous les affiliés Auxifonds. Avec son épouse Odette il a répondu à l'invitation pour la Saint-Eloi en se disant qu'ils rencontreraient peut-être des anciens collègues. Le président leur souhaite la bienvenue et les présente aux personnes qui partageront leur table. La glace est immédiatement brisée et, en partant, Albert et Odette nous confieront qu'ils ont passé une journée magnifique et qu'ils reviendront certainement lors de la prochaine réunion organisée par l'amicale.



Parmi les participants, nous remarquons encore les deux Odette (Evrard et Vielvoye) qui confirment les excellentes relations que nous entretenons avec l'AAROM, mais aussi de nombreux enfants d'anciens (Françoise Moehler-Degreef, Florelle Malotaux, Josiane De Bie, Brigitte Soenen, Raymond Brack,...) qui découvrent que les réunions de l'Amicale forment un environnement sympathique pour se retrouver entre anciens de leur âge.

A midi le personnel du restaurant Saint-Guidon sert l'apéritif et les amuse-gueule tandis que l'ambiance se met à chauffer, emmenée notamment par l'excellente musique présentée par le DJ, qui joue à fond le souvenir-souvenir en tenant compte de l'âge moyen de son public. Il dispose d'une discothèque énorme qui lui permettra, comme nous l'avons constaté, de répondre positivement à toutes les demandes particulières qu'il recevra au cours de la journée.





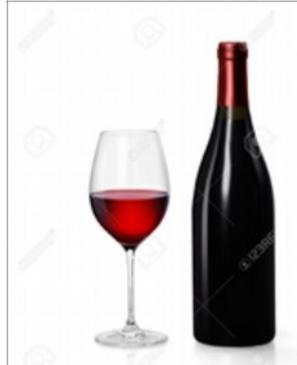
Lorsque la cinquantaine de participants attendue est arrivée, le président demande à tout le monde de gagner sa table et souhaite brièvement à tous une excellente Saint-Eloi. Il énumère aussi la liste de tous les amis qui

lui ont fait savoir qu'ils auraient aimé être présents mais sont empêchés par la distance, la santé ou des circonstances spéciales.





Comme d'habitude, le repas est très soigné et chacun se régale. Entre les plats le DJ passe à de la musique de danse qui nous rappelle le bon temps d'alors et les premiers danseurs s'aventurent sur la piste. Référez-vous aux photos pour juger de l'effet !



Jusqu'au départ du dernier carré, il règne une excellente ambiance, très décontractée, et de nombreux amis démontrent en pratique qu'ils sont encore tout à fait capables de se dégourdir les jambes et de s'amuser. On ne voit que des mines réjouies, le grand Saint-Eloi est très certainement satisfait de voir ainsi ses fans profiter de sa fête pour se réchauffer le cœur en compagnie d'amis qui partagent leurs valeurs.





Une fois de plus chacun s'accorde pour vanter l'excellent rapport qualité-prix de cette réunion de l'Amicale. Cela vaut vraiment la peine d'y participer. Je dirais même plus : cela vaut sans doute nettement plus pour le moral que beaucoup d'autres activités.

En conclusion, un bon conseil : la prochaine fois n'hésitez pas à venir.

Satisfaction garantie.

T
Texte



BWANA MANDEFU

**BRIGITTE SOENEN
ANDRÉ NOYON
RAYMOND BRACK**

LAURENT GOOSSENS

La récupération malveillante du passé

Depuis quelques temps, on assiste à une récupération malveillante du passé. Faut de pouvoir trouver dans l'actualité des munitions pour défendre leurs positions, certains groupes minoritaires se posent en justiciers universels, auto-habilités à condamner des hommes ou des entreprises sur base d'un petit nombre d'actes isolés du passé. Sans s'encombrer d'une connaissance d'ensemble ou du contexte historique, en se basant uniquement sur leurs propres valeurs, forcément puisées dans la pensée d'aujourd'hui, ils dénoncent les « méfaits » et « crimes impardonnables » de personnes et d'institutions qui œuvraient dans des systèmes de valeurs fort différents et qui, par ailleurs ont souvent à leur compte infiniment plus d'actes indiscutablement « bons », même au vu des valeurs actuelles.

Le « Congo de Papa » n'échappe pas à cette tendance. Si la critique historique est nécessaire pour nous guider sur le chemin d'un monde meilleur, elle ne doit en aucun cas déboucher sur une condamnation incorrectement motivée de ses acteurs, qui, selon les valeurs de leurs temps, peuvent et doivent souvent être considérés comme exemplaires, voire parfois comme héroïques. Comme le conclut le professeur Smither ci-dessous, il est ridicule de travestir l'histoire en en changeant les paramètres. Rions donc à la lecture du fait divers ci-dessous, mais ne nous laissons pas faire.

Bwana mandefu

Une université londonienne fait retirer des plaques en l'honneur de Léopold II

L'université londonienne Queen Mary a fait retirer deux plaques en l'honneur de Léopold II après une protestation autour de la politique coloniale du deuxième Roi des Belges, rapportent samedi plusieurs médias britanniques. Les pièces commémoratives avaient été placées aux abords de la bibliothèque Octagon en 1887, lorsque Léopold II effectua une visite à l'université londonienne. Il avait posé la première pierre de l'établissement.



© Google Street View

En juin, des étudiants noirs avaient lancé une pétition dans laquelle ils appelaient à retirer ces plaques. Les étudiants estimaient notamment que ces pièces, conçues sans aucun esprit critique, devaient être remises "à un musée sur le génocide, le colonialisme et l'impérialisme".

Les plaques ont fini par être discrètement retirées en décembre. Une "rénovation" a été avancée pour justifier la manœuvre, mais les médias britanniques révélaient samedi que la contestation n'avait pas été totalement ignorée. "La taille et la visibilité des inscriptions laissaient transparaître une plus grande relation entre l'université et Léopold II qu'elle ne l'était en réalité. Il a donc été décidé de ne plus les laisser visibles au public", a indiqué au Times et au Daily Mail un porte-parole de l'université. Les pièces ont été entreposées aux archives. Le roi Léopold II est surtout connu à l'international pour le climat de terreur qui régnait dans sa colonie privée, le Congo, entre 1885 et 1908.

Le cas de l'université Queen Mary se rapproche de celui de l'université d'Oxford où une statue de Cecil Rhodes, un colon britannique du 19e siècle, avait également fini par susciter un certain agacement. L'université a toutefois refusé en début d'année d'accéder à la demande de retirer la statue.

La mesure prise à l'université Queen Mary ne fait toutefois pas l'unanimité outre-Manche. "Le roi Léopold, c'est l'histoire. Cela n'a pas de sens d'aujourd'hui réinterpréter ses actes comme racistes", a commenté le professeur Alan Smither, de la Buckingham University.

D'après un Extrait de 7 jours sur 7 – 18/12/2016 - Source : Belga

Et pendant ce temps, là-bas...

LA ROUTE LIKASI-KAMBOVE RÉHABILITÉE

Longue de 30 km, la route Likasi-Kambove, est en très mauvais état. Pourtant, son importance stratégique n'est pas à démontrer.

Elle mène par exemple au site de Kanfundwa, qui abrite l'une des plus importantes exploitations minières de la générale des carrières et des mines. Cette entreprise d'état, compte sur Kanfundwa pour relancer sa production qui est en berne depuis de nombreuses années.



Du temps de sa gloire, ce géant minier, s'occupait lui-même de l'entretien de cette route vitale pour l'économie du pays.

Incapable de s'occuper aujourd'hui des questions de voirie comme à la belle époque, la GCM a, à plusieurs reprises, sollicité le gouvernement pour restaurer cette route qui lui permet d'évacuer sa production. Cette production devrait normalement être évacuée par la voie ferrée. Mais celle-ci n'est pas, en l'état, en mesure de rendre le service qu'une telle entreprise attend d'elle.

Plusieurs fois sollicitées, les autorités publiques ont quelque fois procédé au bouchage des multiples nids de poules sur ce tronçon. Cette route qui au départ était macadamisée, est devenue une voie en terre.

Le gouverneur Jean-Claude Kazembe, quant à lui, a décidé de rendre à cette route, sa praticabilité et son lustre d'antan.

Ce jeudi 17 novembre 2016, il a lancé les travaux de réhabilitation. Dans la ligne de mire du gouverneur de province, il n'y a pas que la production minière de la GECAMINES ou d'autres entreprises, il y a aussi et surtout l'évacuation des produits champêtres très abondants dans le territoire de Kambove. Ce territoire produit une grande quantité de maïs, de manioc, des pommes de terres ainsi que beaucoup de légumineuses. L'exploitation artisanale est aussi développée, notamment dans la localité de Milele et dans le groupement de Mukumbi.

La route Likasi Kambove en pleine réhabilitation devrait donc permettre bientôt l'approvisionnement des grandes villes en produits de première nécessité.

Source : posté le 18 novembre 2016 sur Facebook par Haut katanga Info, puis partagé par Odette Vielvoye.



L'ORPSS et nous

Dans le TM310, nous vous avons écrit que nous n'avions toujours pas reçu le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2015. L'ORPSS, qui lit le TM avec attention, nous a immédiatement fait savoir par courriel que le PV avait bel et bien été envoyé en juin 2016 ; qu'il nous en envoyait à nouveau copie en annexe ; qu'en raison de l'activité due à la nouvelle organisation et au déménagement, il avait été impossible d'organiser une nouvelle réunion en 2016 et qu'il nous recontacterait prochainement.

Enquête faite, il apparaît que les courriels envoyés en juin à trois personnes de l'APKDL ont échappés à l'attention de leur destinataires, pour diverses raisons. Nous nous sommes excusés auprès de l'ORPSS pour ce fâcheux contretemps et nous publions ci-dessous intégralement le texte du PV.

En résumé il est important de retenir ce qui suit :

1. L'ORPSS, nouvellement créée, va disparaître à son tour. Les tâches dont cet office est chargé seront réparties sur trois institutions, mais les affiliés de la Sécurité sociale d'Outre-mer (SSOM) pourront s'adresser pour tous leurs problèmes à un seul guichet situé au sein de l'ONSS.
2. Une réforme du régime de la SSOM est à l'étude ; pour les pensionnés actuels RIEN NE DEVRAIT CHANGER, selon l'administrateur général adjoint. Les nouveaux barèmes et tarifs s'appliqueront uniquement aux affiliés qui cotisent encore (7.800 personnes à la date du PV).
3. L'Office doit faire face à la fois à un manque structurel de personnel et à des activités ponctuelles qui découlent des différentes restructurations et déménagements. Ceci explique des délais parfois inhabituellement longs dans le traitement des dossiers.
4. L'adaptation du montant des pensions en cours en parallèle avec les adaptations au bien-être appliquées aux pensions métropolitaines est prévu dans la loi de 1960 qui a créé l'OSSOM, mais l'exécution de ce principe nécessite un Arrêté Royal. C'est donc une décision politique, qui se fait attendre.
5. L'ORPSS est consciente des inquiétudes et des demandes d'équité des affiliés de la SSOM, dont certaines ont été rappelées en réunion, et s'engage à les transmettre aux décideurs chargés de la réforme.



Réunion avec les associations de pensionnés SSOM

Date : 21.09.2015
Présents : Madame Demets, Messieurs Bartiaux, Colle, Demets et Dens, représentants des associations de pensionnés
Mesdames Callebaut, Colle et Declercq, Messieurs Adam, Nys, Roelstraete, Rucquoy et Verlinden, représentants de l'administration
Excusés : Madame Lallemand, Messieurs Goossens, Martial et Nicaise
Absents :
Secrétaire : Madame Goodens

1. Introduction

Monsieur Nys, administrateur général adjoint de l'Office des régimes particuliers de sécurité sociale, souhaite la bienvenue aux représentants des associations de pensionnés de la SSOM.

Il annonce que de nouvelles restructurations se profilent dans le cadre du remodelage du paysage des institutions publiques de sécurité sociale (IPSS). Les compétences actuelles de l'ORPSS seront en effet transférées vers FAMIFED, l'ONP et l'ONSS. La sécurité sociale d'outre-mer (SSOM) fera partie d'une direction particulière de l'ONSS, où un guichet unique sera conservé pour ses affiliés.

Tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum les inconvénients occasionnés par cette nouvelle fusion.

Monsieur Nys évoque également tout le travail actuellement en cours pour aboutir à la réforme du régime de la SSOM. Les partenaires sociaux ont été consultés dans le cadre du comité de gestion.

Des discussions sur les principes sont en cours avec les cabinets. Il n'existe pas encore de texte définitif. Monsieur Nys assure que les pensions en cours ne seront pas impactées. Par contre, les barèmes et tarifs changeront dès l'entrée en vigueur de ce nouveau régime.

Sur le plan administratif, la direction SSOM œuvre à la création d'un dossier électronique afin notamment d'assurer un meilleur service à ses assurés, d'offrir le télétravail à ses collaborateurs et d'éliminer ses archives papier.

Madame Colle dit combien la direction SSOM apprécie ce rendez-vous annuel avec les représentants des associations de pensionnés de la SSOM qui est l'occasion d'échanger au sujet des préoccupations de chacun.

2. Présentation Powerpoint commentée par les chefs des services opérationnels

Madame Colle donne la parole aux chefs des différents services opérationnels qui commentent la présentation PowerPoint projetée lors de la réunion et annexée au présent rapport.

Monsieur Rucquoy, chef du service Assurés actifs, dit qu'en termes d'affiliations la tendance est positive. La direction SSOM de l'ORPSS compte 7800 assurés actifs. Au niveau des cotisations, on observe un léger tassement dû à une diminution du nombre d'assurés cotisant à un niveau élevé. En termes de communication externe, la mise au point du nouveau site web de l'ORPSS a eu lieu début 2015 et le service Assurés actifs a aussi particulièrement travaillé à l'optimisation des contacts téléphoniques (meilleure orientation des appels au départ de la centrale téléphonique et encouragement de l'utilisation des lignes directes).

Madame Declercq, chef du service Soins de santé, commente le tableau de comparaison entre les gestions 2013 et 2014. Elle explique la forte diminution en termes de SSO loi de 1963 du fait d'un courrier envoyé aux personnes ayant un droit à l'ONP.

Monsieur Verlinden, chef du service Prestations périodiques, explique que les chiffres en termes d'attribution du pécule de vacances sont similaires à ceux des années précédentes.

Madame Callebaut, chef du service Actuariat-Pensions, explique que les chiffres en termes d'attribution de pensions sont stables. Au niveau des simulations de pensions, les chiffres dépassent ceux des attributions. Quant aux délais de traitement des demandes, les délais sont plus longs du fait d'un manque structurel de personnel.

Monsieur Adam, chef du service Paiements, explique que l'objectif de son service est d'effectuer les paiements dans les temps et de répondre aux questions rapidement. Cette année, le service a dû gérer un changement d'opérateur financier (Belfius au lieu d'ING). Il poursuit en disant que les montants versés sont stables et qu'il y a peu de variations dans l'évolution des montants des pensions.

3. Questions-réponses

Monsieur Bartiaux rappelle la question qu'il avait posée l'an dernier à monsieur Florizoone et qui était restée sans réponse au sujet de la capitalisation virtuelle. Il dit sa peur que l'on touche aux droits acquis. Il répète sa déception quant au fait que les pensions OSSOM n'ont pas subi la même amélioration que les pensions métropolitaines (cf. lorsqu'il a fallu rattraper le bien-être).

Madame Callebaut donne des explications sur la capitalisation virtuelle. Le calcul du montant de la pension reste basé sur la capitalisation individuelle. On parle de "virtuel" car il y a une différence entre le calcul de la pension et les flux financiers (système de répartition, pas d'investissement de cotisations).

Quant à la question de l'amélioration du bien-être, il est vrai que la loi de 1960 prévoyait qu'il soit possible de suivre l'évolution des pensions métropolitaines. Or, il faut pour ce faire qu'un arrêté royal soit publié. Sans arrêté royal, on ne peut adapter les pensions. C'est au niveau politique que cela se décide.

Monsieur Colle demande ce qu'il adviendra du maintien des droits acquis par rapport aux pensions de survie.

Monsieur Nys dit que l'ORPSS sera attentif à tous ces problèmes lors des discussions qui auront lieu au sujet du futur régime et les communiquera aux politiques en espérant qu'ils posent les meilleurs choix.

Madame Callebaut conseille aux représentants de régulièrement consulter le site web de l'ORPSS car les éléments définitifs y seront publiés.

Monsieur Bartiaux dit que les associations sont très attentives à la dignité des gens qu'elles représentent. En effet, les pensionnés sont, selon lui, les créanciers de l'État.

Monsieur Bartiaux aborde la question de la pension de survie des veuves (s'il décède, sa veuve se retrouve avec 60% de sa pension, si elle décède, il continue de recevoir 100% de sa pension).

Monsieur Dens poursuit en proposant de réduire la pension de l'homme à 80% afin de relever le montant de la pension de la veuve. Monsieur Nys dit que le message sera relayé au gouvernement.

Monsieur Bartiaux poursuit, toujours au sujet des veuves, en se demandant s'il n'y a pas moyen de simplifier la procédure (cf. paquet de formulaires à remplir + système d'accusés de réception).

Monsieur Colle propose par exemple de pré-remplir un maximum de formulaires au moyen des informations dont l'administration dispose déjà.

Monsieur Adam dit que l'administration limite déjà au maximum ses demandes d'informations. Les formulaires dont il est ici question ont pour but de permettre le paiement de la pension et seule la veuve dispose des informations demandées. En outre, le dossier électronique actuellement mis en place devrait également améliorer le problème dont il est ici question (pré-remplissage, etc.).

Monsieur Bartiaux s'étonne du délai de traitement des dossiers actuellement plus long.

Monsieur Nys explique que les retards sont dus à un problème de personnel ponctuel ainsi qu'aux économies budgétaires imposées par le gouvernement.

4. Conclusion

Madame Colle annonce qu'elle prendra sa pension à la fin du mois de septembre 2015 et qu'à partir du mois d'octobre, Monsieur Roelstraete lui succèdera à la tête de la direction SSOM. Elle dit que ce fut un plaisir de travailler pour et avec les associations de pensionnés de la SSOM et les remercie pour la franche collaboration instaurée.

Monsieur Demets remercie vivement madame Colle et lui souhaite, au nom du GDSOM, bonne chance. Il estime que monsieur Roelstraete pourra compter sur une équipe de grande valeur, à même de répondre aux questions des pensionnés.

Monsieur Bartiaux trouve que l'idée d'instaurer cette réunion annuelle était excellente. Il regretterait qu'elle doive disparaître. Elle permet de connaître humainement les gens qui travaillent pour les pensionnés.

Votre Amicale et l'internet

La fin de l'année 2016 a été marquée par l'apparition en force de l'APKDL sur Facebook. Sous l'impulsion énergique d'une Angèle Deseure incroyablement dynamique et de notre non moins dynamique et enthousiaste comitard Raymond Brack, notre présence sur cette plate forme de communication contemporaine est passée de « nulle » à « bien visible ».



Le groupe **Anciens du BCK KDL SNCZ** compte à ce jour plus de 116 membres. Il s'agit aussi bien d'anciens du chemin de fer, que d'anciens du Katanga ou du Kasaï en général, mais aussi beaucoup d'enfants de ces anciens qui cherchent ainsi à renouer avec des souvenirs ou des amitiés d'enfance. Sur la page active circulent journallement des photos anciennes ou nouvelles accompagnées de commentaires. Dans la photothèque l'utilisateur a un accès très simple à toutes les photos déjà publiées. Dans le dossier « Fichiers » le TM310 est disponible à la lecture directe ou au téléchargement. L'invitation à la Saint-Eloi de l'amicale y a été publiée.

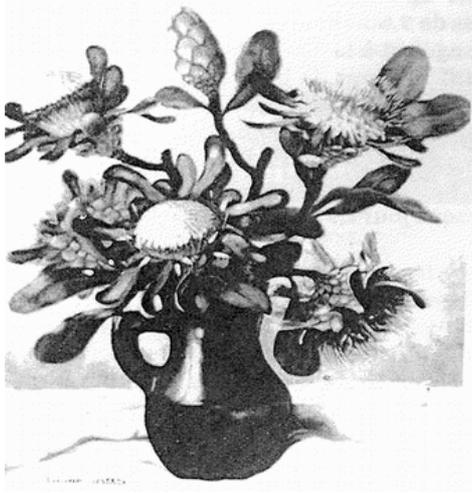


Le groupe **Chemins de fer au Katanga** dépassait au dernier contrôle 207 membres. Raymond y publie avec la régularité d'une horloge des photos décrivant la naissance du chemin de fer au Katanga, mais aussi la naissance des villes et la vie des anciens qui ont démarré cette aventure africaine. Si cette histoire racontée par Raymond couvre jusqu'à présent les années précédant la première guerre mondiale, le présent n'est pas oublié et les membres de ce groupe fermé peuvent voir les photos de la dernière Saint-Eloi et lire le TM comme ceux de l'autre groupe.

Nous tenons à préciser que les initiateurs et gestionnaires Angèle et Raymond ne détiennent absolument pas le monopole de la publication dans ces deux groupes. Si vous avez des histoires, documents et photos intéressants que vous aimeriez voir partager avant qu'ils ne disparaissent avec vous, n'hésitez pas, demandez à vos enfants de vous aider ou plus simplement encore, contactez Raymond qui se fera un plaisir de publier vos souvenirs pour vous si vous les lui confiez.

Les nouvelles

LES DEUILS



Les Proteas
Omer Cooremans

Notre amicale déplore la perte des Amies et Amis dont les noms suivent et participe à la peine des familles éprouvées.

Monsieur Valentin MARTIAL

né le 17 juin 1927 décédé le 5 décembre 2016

Monsieur Johannes WECHUYZEN

né le 21 avril 1926 décédé le 8 décembre 2016

M
né(e) le

M
né(é) le

LE RÉPERTOIRE

Nous accueillons avec joie de nouvelles Amies et nouveaux Amis :

Madame **Jenny ROELS** Rue de Grupont 88 6921 CHANLY Tél 084 / 34 51 42

@mail : jennyroels@hotmail.com GSM 0475 / 56 94 34

Monsieur **Constant PETEN** Boogschutterslaan 60 8310 SINT KRUIS-BRUGGE

@mail : lyadebree@telenet.be GSM 0474 / 69 34 25 (AMI-FP-VRIEND)

Madame **Fiorine ETIENNE** Zeedijk 127/0001 8400 OOSTENDE

Modifications au répertoire :

Madame **Florelle MALOTAUX** Tél 050 / 61 13 63

Changements d'adresse

Madame **Anne MOCHAMPS** Voie Borodine 8

Monsieur **Michel MASUY** Rue de l'Application 20 1160 BRUXELLES

Madame **Jacqueline SCHEPPENS-COLLARD** Senior's Flat Avenue Colonel Bourg 74
Flat 321

Madame **Monique LE BUSSY – NIESEN** Tienne du Caillou 1 Tél 010 / 41 45 34

de la famille

LES BONHEURS



Voici quatre générations de la famille

LEGER – CARPENTIER

IRMA, son épouse

MICHÈLE , une de ses filles

JULIEN, son petit-fils

CLÉMENT, son arrière petit-fils

CÉLESTE, son arrière petite-fille née le

17 juillet 2016

Photo reçue de sa fille Fabienne

L'ACTUALITE SOCIALE



BUDGET FÉDÉRAL 2017– 2018 :

LA PART DES RETRAITÉS

Moins de bien-être !

Les retraités ont déjà subi un saut d'index en juin 2015. C'est 2 % de perdu à vie. Par ailleurs , leurs pensions ne sont que partiellement (*ou pas du tout – ce qui est notre cas parce que nous faisons partie d'un régime dit capitalisé!*) adaptées au bien-être. Les plus âgés d'entre-eux subissent une perte de pouvoir d'achat réellement importante.

Dans ce contexte, le rabotage de 25 % de l'enveloppe bien-être pour la période 2017-2018, ne peut qu'aggraver la situation.

Retenue de solidarité.

Une mesure se fait attendre : la suppression de la retenue de solidarité.

C'est en effet dès juillet 2008 que l'on a commencé un processus de diminution de la retenue de solidarité. Il faudra cependant patienter jusqu'au 1^{er} janvier 2019 (quelques mois avant les élections) pour obtenir une modification. Un budget de 85 millions d'euros (soit 1/4 des recettes de la cotisation de solidarité) sera dégagé à cet effet. Une diminution de 25 % de la retenue de solidarité est donc envisagée mais c'est trop long.....

Une autre mesure ne fera pas plaisir : l'augmentation du précompte mobilier de 27 à 30 %.

VALENTIN MARTIAL



Valentin Martial ne s'est pas contenté d'être un membre parmi tous les autres de l'APKDL. Depuis 2003, il a participé activement et avec un grand dévouement à la gestion de notre amicale.

Licencié en sciences sociales de formation, Valentin s'était spécialisé dans la gestion des ressources humaines. Il fit carrière principalement en Afrique et pour une grande partie au sein du service du personnel indigène du chemin de fer KDL où il eut à faire face à de sérieux problèmes.

Toujours passionné par les relations humaines, Valentin, une fois retraité, souhaitait poursuivre son engagement social. C'est ainsi qu'en avril 2003 il est entré au Conseil d'administration de l'Amicale. Il fut toujours un membre fort actif du comité, intéressé par les questions sociales.

A ce titre, le Conseil l'a fréquemment chargé de représenter l'Amicale. Il est entré notamment au Conseil d'administration de la Fédération des préretraités et retraités (dite FPR, aujourd'hui rebaptisée Fediplus) une organisation de niveau national. Tant que sa santé le lui a permis, il y a milité activement et énergiquement pour intégrer la défense des droits des pensionnés d'Outremer dans les préoccupations de cet organisme.

Fort de cette expérience et de sa connaissance approfondie des problèmes posés, il fit également partie des invités aux réunions organisées annuellement par l'OSSOM pour informer les associations représentant les pensionnés d'Outremer et pour recueillir les demandes et les questionnements des pensionnés relayés par ces associations.

Au cours de l'AG de l'APKDL d'avril 2009, Valentin fut nommé vice président de l'Amicale comme "*chargé des études, contacts et interventions externes à caractère social entre autres tâches dévolues à la fonction*". Cette nomination intégrait le fait que la Caisse de pensions Auxifonds lui avait demandé d'en devenir membre-associé et de participer ainsi au contrôle de la Caisse via les assemblées générales, mandat qu'il exécuta fidèlement jusqu'à la dissolution de cet organisme.

Ce dévouement mérite d'autant plus nos vifs éloges que Valentin pendant la même période, continua d'entourer son épouse Denise Thans, jusqu'à son décès en 2013, de toute son attention et de tout son amour.

C'est à la limite de ses forces qu'en 2015 il avait souhaité être relevé des missions les plus lourdes que lui avait confiée l'Amicale, sans toutefois se retirer du Conseil. Jusqu'à son décès, il était toujours administrateur de notre association.

Collaborateur assidu et pointilleux, aimant le travail bien fait, Valentin, Tino pour les amis, était aussi un compagnon de route agréable et amical, qui participait avec plaisir et enthousiasme aux réunions périodiques organisées par l'Amicale.

Le Comité et tous les membres de l'Amicale sont fort attristés de son décès, et présentent à la famille et à tous ses proches leurs plus sincères condoléances, mais ils souhaitent surtout marquer ici leur profonde reconnaissance pour le dévouement dont Valentin a fait montre et le travail qu'il a effectué pour faire fonctionner l'Amicale et pour défendre les intérêts de tous les pensionnés d'Outremer.

Merci Valentin et Bakia Muzuri.

Luc Dens

Président de L'APKDL

A remplacer par la nouvelle

ASBL AMICALE DES PENSIONNES DES RESEAUX FERROVIAIRES KATANGA-DILOLO-LEOPOLDVILLE

Rue Au BOIS, 260 boîte 5 à 1150 BRUXELLES N° d'entreprise: 408927056

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2015

(Euros version abrégée)

A. ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Solde du compte à vue au 1er janvier 2015	3895	
Cotisations	4043	
Edition du bulletin Tuma mashua		4806
Administration		6069
Assemblée générale	2415	2785
Action sociale	4065	7405
Equipement		650
Intérêts et frais bancaires (ouverture Belfius)	87	16
Affiliations		
Versements Auxifonds	143814	
Virements internes	17148	143814
Recettes et dépenses diverses		515
TOTAUX	175467	166061
Solde du compte à vue au 31 décembre 2015		9406

B. ETAT DU PATRIMOINE	31-12-14	31-12-15
Compte à vue	3895	9406
Compte épargne	17148	10000
Caisse de solidarité	0	133814
Espèces	0	0
TOTAL DU PATRIMOINE	21043	153220
Résultat financier de l'exercice	132177	

C. RESULTAT 2015 ET BUDGET 2016				
<i>Recettes</i>	Budget 2015	Résultat	Ecart	Budget 2016
Cotisations	4300	4043	-257	4000
Intérêts financiers		87	87	1000
Prélèvement sur la réserve				10000
TOTAL DES RECETTES	4300	4130	-170	15000
<i>Dépenses</i>				
Edition du bulletin Tuma mashua	2800	4688	1886	3200
Administration	2000	6069	4069	3000
Assemblée générale	800	370	-430	1000
Action sociale	1000	4510	3510	5000
Equipement	1200	650	-550	800
Impôts et frais bancaires	200	16	-184	1000
Affiliations				200
Divers	250	515	265	200
TOTAL DES DEPENSES	8250	16819	8566	14400
SOLDE	-3850	-12689		600

Bruxelles, le 10 février 2016

Convocation à l'Assemblée générale statutaire de 2017.

Conformément à l'article 17 des statuts de l'APKDL, nous avons l'honneur de convoquer tous les membres effectifs à l'Assemblée générale statutaire annuelle de l'Amicale qui se tiendra

le samedi 4 mars 2017 à 11 heures 30

au Restaurant Saint Guidon du R.S.C. d'Anderlecht,
Avenue Théo Verbeeck 2 à 1070 Bruxelles.



Ordre du jour

Rapport sur les activités de l'exercice 2016 et objectifs pour l'année 2017.

- 1 : Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 5 mars 2016
- 2 : Approbation de la gestion de l'association pour l'exercice 2016 et du budget proposé pour l'exercice 2017. Décharge au comité et au vérificateur des comptes.
- 3 : Montant des cotisations 2018
- 4 : Renouvellement des mandats des administrateurs et du vérificateur aux comptes.

Prennent fin à la date de cette assemblée les mandats d'administrateurs suivants :

Administrateur vice président :	Valentin MARTIAL
Administrateur trésorier :	Bernard DUTRIEUX
Administrateur éditeur :	Claude BARTIAUX
Administrateur vice président :	Laurent GOOSSENS
Administrateur coordinateur :	Pierre COLLE

Les administrateurs, Mrs Bartiaux, Colle et Dutrieux ne postulent pas la reconduction de leur mandat, ces mandats et les fonctions correspondantes sont à pourvoir. (Les candidatures doivent être adressées par écrit à l'adresse du siège social et secrétariat de l'APKDL avant le 28 février 2017 (Rue au Bois 260/5 1150 Bruxelles).

L'Administrateur Vice président- secrétaire, Laurent Goossens accepte le renouvellement de son mandat sous réserve d'approbation par l'Assemblée.

Le vérificateur des comptes Georges RAVET accepte le renouvellement de son mandat pour l'année statutaire 2017 et Pierre Colle se porte candidat pour compléter l'équipe de deux, sous réserve d'approbation par l'assemblée.

- 5 : Situation des retraités et attributaires de l'ONSS (ex ORPSS)

- 6 : Divers

Programme de la journée :

10h45 à 11h30 : Café d'accueil et contrôle des présences.

11h30 à 12h30 : Assemblée générale.

12h30 à 13h15 : L'apéritif et ses canapés chauds.

13h15 à 15h00 : Lunch.

15h00 à 17h00 : Open bar.

Au lunch, il vous sera servi:

*** Une petite dégustation,**

*** * Rillettes aux 2 saumons et leur
pumpnickel, crème au raifort
et œufs de hareng fumé.**

*** * * Magret de canard au figues,
légumes de saison et pommes Anna.**

*** * * * Et le traditionnel buffet de desserts.**



Vins: Château de Guillaman et Château Fontarèche Veilles vignes. Eaux sur table.

Nous insistons vivement pour que vous soyez nombreux (accompagnés de vos proches) à participer à cette Assemblée et pour que ceux et celles qui seraient malheureusement dans l'incapacité de se déplacer donnent procuration (voir ci-dessous) à un membre de leurs ami(e)s qui assisteront à l'Assemblée ou à renvoyer au secrétariat de l'Amicale

Pour les participants **venant en train**, un transport aller-retour gratuit par taxi (ou minibus suivant le nombre) entre la gare Bruxelles-**MIDI** et le restaurant sera assuré.

De plus, sur demande adressée au Président, une aide au déplacement des seniors éprouvant des difficultés de motricité peut être organisée.

La participation à cette journée est limitée à

40 euros par convive, boissons durant le lunch comprises.

Votre versement, enregistré avant le 26 février 2017 au compte

IBAN **BE20 0689 0309 2356** BIC **GKCCBEBB** de l' **APKDL**

vaudra pour inscription. Pour faciliter l'organisation du transport (Gare du Midi-Resto A/R) nous vous prions de mentionner dans la case "communication" de votre bulletin de virement le nombre de personnes concernées par ce transport (ex 2 T).

Jusqu'à cette date, votre dévoué coordinateur Pierre Colle enregistrera les réservations par groupe de table. Tél **02/460 00 49** / GSM **0476/55 18 62** @ : colle.pierre@skynet.be.

PROCURATION.

Je soussigné, (Nom), (Prénom)..... donne procuration à

(Nom)....., (Prénom)..... Pour me représenter à l'Assemblée Générale statutaire de l'Amicale des Pensionnés des Réseaux Ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville (APKDL) du 4 mars 2017.

Fait à le 2017

Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

LE PACTE ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE.

La raison principale du lancement du Pacte pour un enseignement d'excellence provient du fait que, malgré un financement au-delà de la moyenne européenne et des avancées importantes ces derniers temps en matière de maîtrise des savoirs de base et de la lutte contre le redoublement, la qualité de notre enseignement reste encore insuffisante au regard de différents constats, et qu'il doit progresser encore largement en matière d'équité, de performance, de modernité et d'efficacité¹.

Force m'est de constater qu'il y a, effectivement, encore beaucoup de progrès à réaliser. J'ai retrouvé (Et si vous corrigez les dictées du Certificat d'études. Ed Larousse 2014) les questions posées aux candidats du Certificat d'études, en France, en 1930. Les épreuves, redoutables et redoutées comportaient une dictée, le casse-tête des participes, des problèmes d'arithmétique, des questions d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, mais aussi de solfège, d'instruction civique, d'éducation morale et même de savoir faire en matière d'agriculture ou de couture. Le diplôme sanctionnait sept années d'études primaires et marquait, pour beaucoup de ces enfants âgés de onze à treize ans, l'entrée dans la vie active.

Reportez-vous à l'époque. Pas de syllabus, l'instituteur ou la maîtresse écrivait tout au tableau et on recopiait à la plume dans des cahiers lignés ; on faisait des exercices à la craie sur des ardoises. Les opérations s'effectuaient de tête ou à la main, mais pas de calculette. Pas d'internet et par conséquent pas de Wikipedia.

Et si vous repassiez votre certificat d'études ? Tentez l'expérience. Je puis vous assurer qu'elle est amusante et instructive. Je vous propose de passer à la première épreuve, la plus redoutée : Retrouvez les dix fautes qui se sont glissées dans le texte (Émile Zola, *l'Assommoir*). Vous pouvez vous évaluer en vous attribuant un point par faute trouvée. Mais attention, à l'époque il n'existait pas encore de logiciel de traitement de texte avec correcteur d'orthographe. Je vous donnerai les corrections et d'autres épreuves dans le prochain TM.

La noce, débouchant de la rue Saint-Denis, traversa le boulevard. Elle attendit un moment, devant le flot des voitures ; puis, elle se risqua sur la chaussée, changée par l'orage en une marée de boue coulante. L'ondée reprenait, la noce venait d'ouvrir les parapluies ; et, sous les riflarts lamentables, balancés à la main des hommes, les femmes se retroussaient, le défilé s'espessait dans la crotte, tenant d'un trottoir à l'autre. Alors, deux voyoux crièrent à la chienlie : des promeneurs acoururent ; des boutiquiers, l'air amusé, se haussèrent derrière leurs vitrines. Au milieu du grouillement de la foule, sur le fonds gris et mouillés du boulevard, les couples en procession mettaient des tâches violentes, la robe gros bleue de Gervaise, la robe écriu à fleurs imprimées de Mme Fauconnier, le pantalon jaune canari de Boche ; une raideur des gens endimanchés donnait des droleries de carnaval à la redingotte luisante de Coupeau.

PROCURATION.

1 : À découper suivant le pointillé

2 : À compléter

3 : À remettre à un(e) ami(e) assistant à l'Assemblée

ou

À envoyer au secrétariat de l'amicale sous enveloppe dûment affranchie

APKDL
Rue au Bois 260/5
1150 BRUXELLES

1 Source : www.pactedexcellence.be

**Bon à
savoir
N°1**



Harmoniser le temps universel et atomique

L'heure locale a reculé d'une seconde à minuit GMT la nuit du Nouvel An. Cette information, relayée par l'Observatoire royal de Belgique, est diffusée au départ par le Service international de la rotation terrestre et des systèmes de référence à Paris (IERS).

Dans le fuseau horaire de Greenwich (UTC ou GMT+0) on est passé le 31 décembre 2016 de 23 heures 59 minutes 59 secondes à 23 heures 59 minutes et 60 secondes, avant d'atteindre 24 heures 0 minute et 0 seconde. Au même moment, dans le monde entier, une seconde a été intercalée de la sorte dans l'heure locale. En Belgique, la seconde supplémentaire est donc intervenue à 00h59 et 59 secondes, en raison de l'heure d'hiver (UTC + 1).

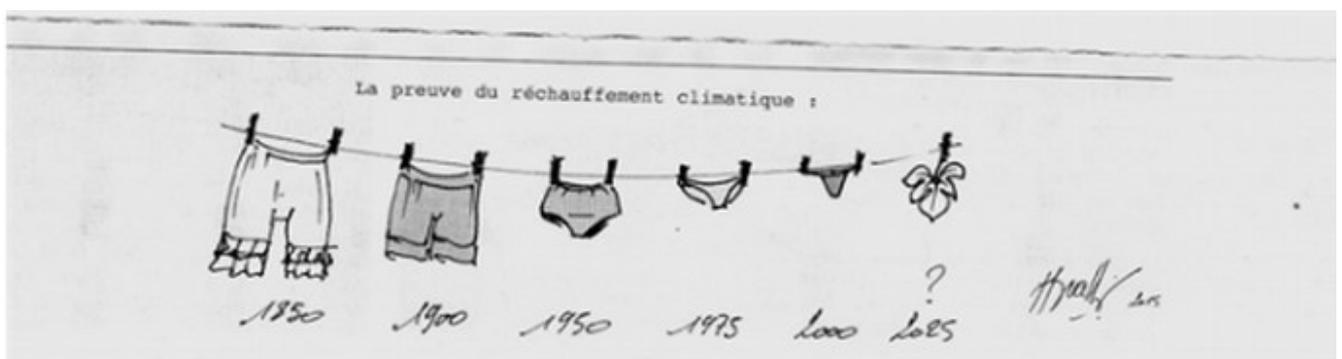
On peut donc dire qu'en Belgique et dans tous les pays à l'Est du fuseau horaire de Greenwich, jusqu'à la ligne de partage de date dans l'Océan Pacifique, 2017 a été allongée d'une seconde. Par contre pour les pays situés à l'Ouest de Greenwich, qui n'étaient pas encore entrés dans l'année 2017 au moment de l'ajout, c'est 2016 qui a été allongée d'une seconde. Partout dans le monde, l'heure locale a de la sorte reculé d'une seconde, pour garder le zénith du soleil à midi selon le temps atomique.

Un peu de théorie

Il existe deux échelles du temps : celle du temps universel (UTC), basé sur la rotation de la terre et sa position par rapport aux astres, et celle du temps atomique international (TAI), défini depuis 1971 par le Bureau international des poids et mesures (BIPM, Paris) sur base de 400 horloges atomiques réparties dans le monde. La seconde « intercalaire » vise à réconcilier ces deux échelles. L'IERS compare constamment UTC et TAI, l'écart devant rester sous 0,9 seconde, et diffuse tous les six mois ses conclusions, même lorsque aucune correction n'est nécessaire.

La vitesse à laquelle tourne notre planète n'est, en fait, pas stable. Elle oscille faiblement et accuse à long terme un retard dans sa rotation quotidienne, à cause des marées. Ainsi les journées s'allongent d'environ 2 millisecondes par siècle. Depuis l'introduction du système TAI, 27 secondes intercalaires supplémentaires ont déjà été ajoutées à l'UTC. La pénultième a été ajoutée le 30 juin 2015, les corrections intervenant toujours le 30 juin ou le 31 décembre.

Et pendant ce temps on s'échauffe ...



Bon à savoir N° 2

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

"Obsolescence" voilà un terme bien savant pour dire tout simplement "périmé", ou "bon à s'en débarrasser". Mais si cette obsolescence devient "programmée" la signification du terme change et se charge de sous-entendus tels que : "pour un acheter un autre, plus performant, moins polluant, etc". Autrement dit, on vous pousse à vous *débarrasser un peu trop facilement de vos appareils défectueux*.

En effet, il vous est conseillé d'acheter du neuf plutôt que de faire réparer dans la mesure où le prix d'un appareil neuf devient inférieur à celui de la réparation et de l'amortissement de l'appareil ancien. Ainsi seuls 44 % des appareils tombés en panne sont réparés. Le caractère dissuasif de la réparation, s'il est dû à son prix excessif, l'est aussi par son impossibilité car bien souvent des vis de sécurité bloquent notre accès à la zone défectueuse. Certaines batteries sont soudées par les fabricants afin de pousser les consommateurs au renouvellement de l'équipement lorsque la batterie ne fonctionne plus, par exemple. De manière identique, une imprimante deviendra obsolète lorsque le fabricant arrête la production de cartouches d'encre spécifiques à ce modèle.

Nous avons tous été confrontés un jour ou l'autre (du moins les internautes), à un logiciel dont la fin du support était annoncée nous contraignant à acheter une version supérieure dont nous ne ressentions pas spécialement le besoin et qui, de surcroît, peut se révéler incompatible avec notre matériel ce qui entraîne, par conséquent, l'obsolescence de celui-ci. Des personnes plus âgées, on entend souvent: "C'était bien plus solide avant". Un appareil électroménager avait une durée de vie d'une génération au moins. Aujourd'hui la durée de vie moyenne est : pour un ordinateur, entre 5 et 8 ans, pour un portable, entre 2 ans et demi et 5 ans, pour une imprimante, 3 ans, pour une télévision, 8 ans, pour un téléphone portable, 4 ans et pour un réfrigérateur, 10 ans.

Aujourd'hui, les dictionnaires définissent l'obsolescence d'un équipement comme le fait d'être périmé ou déprécié "avant son usure matérielle" normale autrement dit: "est obsolète" un objet fonctionnant encore normalement, mais au remplacement duquel poussent diverses raisons.



Le concept "d'obsolescence programmée" est né aux États Unis dans les années 1920.

La célèbre Ford T, fiable, solide, durable et accessible à l'Américain moyen a très peu évolué durant ses 19 ans de production. Elle n'a finalement pas pu faire face à la concurrence de Général Motors qui a établi sa stratégie sur la production régulière de nouveaux modèles démodant les séries précédentes.

C'est un des exemples proposés d'obsolescence programmée, par le design et la mode entretenue par la publicité.

Brooks Stevens, dans les années 50 prônait, quant à lui, l'obsolescence esthétique en signalant que les gens s'intéressent de plus en plus au style des objets.



Ils prêtent attention à la nouveauté, à l'élégance et à la modernité. C'est pourquoi il faut instiller chez le consommateur l'envie de posséder quelque chose d'un peu plus neuf et d'un peu mieux, un peu plus tôt que nécessaire. Il s'agit donc là d'une obsolescence subjective, plus insidieuse, guidée par le marketing et la publicité.

La Chevrolet 1923 est citée comme l'un des premiers exemples de recarrossage annuel dans l'industrie automobile, sa carrosserie redessinée masquant une technologie vieille de 9 ans.

L'insatisfaction avec la société du "tout-jetable" augmente à cause, notamment, de l'obsolescence programmée par les constructeurs. Pour répondre à cette insatisfaction, une militante écologiste néerlandaise, ancienne journaliste née en 1970, Martine Postma a imaginé, en 2009 le concept des Repair Cafés. Elle propose une initiative citoyenne, mouvement social de base où ce sont les citoyens qui prennent l'initiative et non des décideurs politiques ou économiques de base où ce sont les citoyens qui prennent l'initiative. Cette dynamique particulière explique la diversité des genres entre les Repair Cafés.



Pour certains groupes de Repair Cafés, c'est l'aspect environnemental qui occupe le premier plan (économie d'énergie, réduction des gaz à effet de serre, l'utilisation responsable des matières premières). Pour d'autres groupes ce sont des motivations plus sociales (contacts entre voisins, lutte contre la solitude en impliquant les personnes âgées ou les chômeurs) ou bien des motivations financières (diminution des dépenses du ménage, revalorisation de ce qu'on possède). Cette diversité explique un brassage constant de toutes les catégories sociales au sein d'un même groupe de Repair Cafés.

Un Repair Café est un atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit. Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé où des outils sont mis à leur disposition et où ils peuvent réparer un objet qu'ils ont apporté, aidés par des volontaires. Les objectifs de cette démarche alternative sont divers: réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants des environs.

Sources: Wikipédia. Les passages imprimés en *italique* sont extraits (avec autorisation) d'un article de Mme Wilbeaux paru dans le Magazine Fediplus N° 149 (5^e bimestre 2016).

Naissance du Katanga

Le Katanga avant les Belges (Source: Katanga, de R.J.Cornet 1945/1946)

Une des figures les plus attachantes et les plus sympathiques de l'histoire des explorations africaines est incontestablement celle du Lieutenant de vaisseau Verney Lovett CAMERON, né en 1844 près de Weymouth. Lieutenant de vaisseau à vingt et un ans, Cameron est envoyé en mer Rouge pour y ériger des phares d'où il traque ensuite les négriers sur les côtes orientales d'Afrique. Plus tard il est chargé de représenter la Gde Bretagne en Ethiopie auprès de Kassa, un aventurier, fils d'un maraîcher, qui, sous le nom de Théodoros III avait mis fin aux révolutions en se proclamant empereur.



La monomanie de celui-ci se manifesta par une idée fixe quelque peu insolite: il voulait que S.M. la reine Victoria vienne en Ethiopie lui présenter, en personne ses hommages! Cameron ne montrant guère d'empressement à transmettre cette invitation au gouvernement de sa Majesté, le Négus le fit jeter aux cachots, avec quelques sujets britanniques. Afin de lui porter secours, Sir Robert Napier pénétra en Ethiopie avec 12.000 combattants et il mit le siège devant la forteresse de Magdalé où l'empereur s'était retranché. Quand les troupes anglaises prirent la ville d'assaut et délivrèrent Cameron et ses compagnons, le Négus mit fin à ses jours. Leur mission terminée, les troupes anglaises évacuèrent le territoire et rentrèrent. L'Angleterre abandonnait ainsi tout le fruit d'une conquête qui, pourtant lui avait coûté beaucoup d'efforts et maints sacrifices.

Passionné par le monde africain Cameron suivait avec une ardente admiration les extraordinaires explorations de David Livingstone. Après avoir séjourné 9 ans en Afrique du Sud, celui-ci avait poursuivi sans trêve ses remarquables explorations. Il avait traversé le désert du Kalahari, découvert le lac Ngambi, suivi le Zambèze, et finalement il avait atteint l'Océan Atlantique à St Paul de Loanda.

Puis il était revenu à l'Océan Indien en visitant les chutes du Zambèze qu'il avait baptisées « *Chutes Victoria* » en hommage à la « *White Queen*. » De 1858 à 1862, il avait achevé la reconnaissance du Zambèze et atteint le lac Nyassa. Enfin il s'était consacré tout entier à l'étude des grands lacs Moëro, Bangwelo et Tanganyika et s'était attaché obstinément au problème des sources du Nil.

Le reporter Stanley, envoyé par le propriétaire d'un grand quotidien américain à la recherche de David Livingstone, perdu dans les ténèbres du « continent mystérieux », le rejoignit aux bords du lac Tanganyika. Rentré en Angleterre incrédule, il décrivit des nouvelles de cet infatigable voyageur dans un récit passionnant intitulé: « *Comment j'ai retrouvé Livingstone* ». A son tour, Cameron proposa à la Sté de Géographie de Londres, de se porter à l'aide du Dr Livingstone afin de combattre avec lui pour l'abolition du trafic des Noirs. Cette première offre fut laissée sans suite. Enfin en 1873, on lui confia le sort d'une expédition qui devait le rendre célèbre: elle avait pour but rejoindre Livingstone au cœur de l'Afrique et de lui apporter toute l'aide dont il pourrait avoir besoin.

Mais, ravagé par les fièvres, miné par la dysenterie, épuisé par une marche de plusieurs mois à travers les marais, David Livingstone est mort à Chitambo, au sud du lac Bangwélo, le 1^{er} mai 1873. Ses dernières paroles ont été « *A combien de jours sommes-nous du Luapula ?* » car l'ultime dessein de l'illustre explorateur avait été de pénétrer dans les territoires du KATANGA et de voir ces mines de cuivre dont les Arabes lui avaient tant parlé. Ses fidèles serviteurs enterrèrent au pied d'un arbre le cœur d'un maître qui avait toujours été bon et délicatement compréhensif, embaumèrent le corps et le rapportèrent à Bangamoyo, au prix de mille difficultés et avec une vénération touchante. Finalement, le Lieutenant Cameron rencontre, près de Tabora, la funèbre caravane.²

Il donne alors l'ordre à sa caravane de poursuivre sa route vers le Centre Africain et relève avec foi le flambeau qui a glissé des mains de l'héroïque docteur. Cameron a décrit dans un livre qui fit sensation à son époque et qui est intitulé « *Across Africa* », les péripéties de cette première traversée de l'Afrique qu'il accomplit de Zanzibar à Benguéla. Un de ses fonctionnaires avoua: « Ce qu'il n'a pas dévoilé dans cet ouvrage, c'est qu'il rapportait dans ses bagages un acte daté du 28 décembre 1874, par lequel il prenait possession du bassin du Congo au nom de la Grande Bretagne, mais que les autorités officielles anglaises désavouèrent, jugeant le moment inopportun pour s'intéresser à cette partie de l'Afrique.

Le 8 février 1876, le Foreign Office envoie la note suivante au Colonial Office:

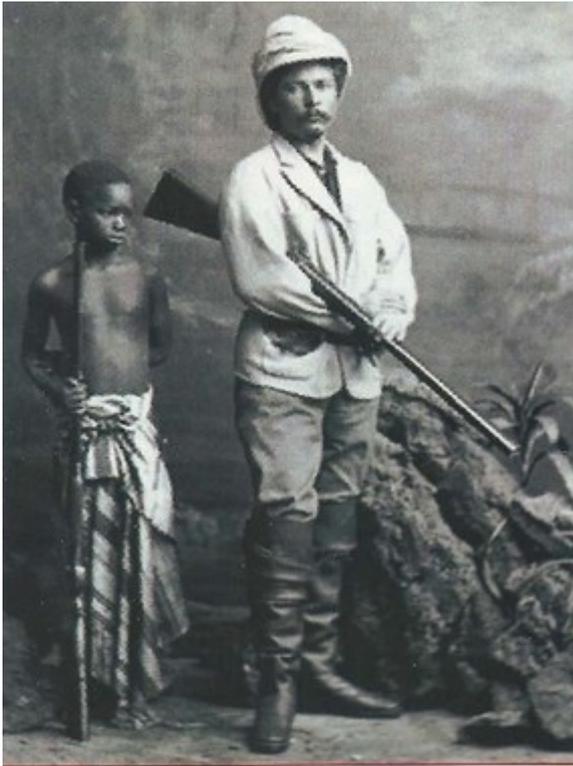
«Je suis chargé par le comte de Derby de vous transmettre ci-jointe, pour être soumise au Secrétaire d'Etat pour les Colonies de Sa Majesté, afin que son Honneur (lord Carnarvon) puisse y présenter ses observations, la copie d'une lettre du Lieutenant Cameron, contenant les informations, à propos des régions de l'Afrique Centrale, qu'il a explorées récemment, j'y joins un acte du 2/12/1874, par lequel il prenait possession des bassins du Congo, et autres fleuves africains au nom de Sa Majesté la Reine. »

Réponse du Colonial Office: *«Lord Carnarvon n'est pas préparé à entendre une quelconque action au sujet de la déclaration d'annexion du Lieutenant Cameron, parce qu'elle est trop vague pour avoir un effet au point de vue soit du droit international, soit de l'Administration»* Et le point de vue du Foreign Office sera précisé par une note émanant d'un de ses fonctionnaires: *«C'est une lettre intéressante, mais je crains que les vues du lieutenant Cameron par rapport à l'ouverture de l'Afrique aux entreprises britanniques, soient destinées à être mises à profit par notre génération»*

Pourtant Cameron ne cessa d'insister sur les richesses de toutes natures que recelaient vraisemblablement les territoires du Congo et notamment le Katanga. Il nota au sujet des richesses minérales du Katanga: *« L'or se rencontre dans l'Urua et l'Itakua et également au Katanga. - le cuivre se trouve en quantité considérable au Katanga »*. Et Cameron conclut: *« Nous en avons dit suffisamment pour démontrer qu'il y a au centre de l'Afrique des richesses incalculables »*. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement de S.M. la reine Victoria repoussa purement et simplement l'apport de Cameron à l'Empire. En récompense de sa bonne intention, on le nomma toutefois capitaine de frégate et on lui octroya la commanderie de l'Ordre du Bain. Quelques années plus tard il fut nommé également administrateur de la Compagnie du Katanga.

Lors d'une conférence donnée en 1890 à la Sté de Géographie d'Anvers il s'écria: *«Il y a 14 ans quand j'ai conseillé de dépenser la somme de 3 millions de livres sterling pour exploiter les richesses des contrées que j'avais traversées on m'a regardé comme un visionnaire ! »* Et le commandant Verney Lovett Cameron put mesurer pleinement tout ce que son pays avait perdu lorsqu'en avril 1893, le géologue Jules Cornet, rentrant d'Afrique avec l'expédition Bia-Francqui, lui fit un premier rapport verbal sur sa reconnaissance scientifique dans le bassin du Katanga ...

GRANDE DÉSILLUSION DE STANLEY



Henry Morton Stanley lors de sa traversée d'Afrique

En 1874, après les funérailles du Dr Livingstone, H.M. Stanley repartit pour Zanzibar et entreprit l'inoubliable traversée du Continent Africain d'Est en Ouest. Etonnantes manifestations de l'énergie humaine. Quand il débarqua à Marseille, en janvier 1878, il trouva sur le quai deux personnages d'allure solennelle, l'un le général Sanford de nationalité américaine, l'autre le baron Greindl, de nationalité belge, tous deux délégués de S.M. le roi Léopold II qui voulait s'assurer le concours de Stanley à l'œuvre de l'Association Internationale Africaine. Les émissaires royaux invitèrent Stanley à se rendre à Bruxelles. Mais Stanley déclina l'offre. Fatigué il désirait se reposer, sa santé était chancelante.

En réalité Stanley aspirait à sa liberté d'action et ne voulait à aucun prix se lier; il était impatient de gagner l'Angleterre et d'y emporter l'adhésion des milieux financiers, industriels et commerçants et, surtout donner à son œuvre une consécration politique officielle, qui ne pouvait venir que du Gouvernement Britannique. Stanley avait déjà amorcé cette campagne par des lettres adressées au « Daily Telegraph » et ce journal ainsi que le « Times » étaient

lus chaque jour au palais de Laeken avec la plus vigilante curiosité.

Dès son retour, Stanley intensifie sa campagne, s'y jette tout entier, écrit articles sur articles, obtient audiences de toutes les autorités, multiplie les conversations avec les personnalités des divers milieux. Mais il ne parvient à enthousiasmer personne. Dans son autobiographie Lady Stanley écrit cette phrase « Bref, il ne reçut ni aide, ni encouragement en Angleterre » Les gazettes de Manchester et de Liverpool le qualifièrent de « rêveur » et de « reporter à deux sous » de « Don Quichotte journaliste ».

Après six mois, déçu, découragé, il se souvient de l'invitation du roi des Belges et, quelques jours plus tard, après avoir déjeuné à la légation de Belgique avec le baron Solvyns, il rejoint le capitaine Thys venu à sa rencontre en sa qualité d'ordonnance du roi des Belges et s'embarque avec lui pour le continent africain. A Bruxelles il est l'hôte du roi Léopold II. Le 10 juin 1878, marque le début d'une collaboration dont les résultats seront immenses.

En juillet 1878 Gambetta écrivait à Stanley: « Ce que vous avez fait a impressionné des gouvernements dont la lenteur à se mouvoir est proverbiale, et, l'impulsion que vous leur avez donné ira, j'en suis convaincu, en s'accroissant d'année en année ». Mais un souverain audacieux, avec une prescience stupéfiante, a devancé tout le monde. Tandis que sur la carte politique du globe, se dessine un nouvel état, Stanley déclara: « Tout cela aurait pu appartenir à la Grande Bretagne: mais on n'en a pas voulu ».

CAUSES DE L'INDIFFÉRENCE BRITANNIQUE

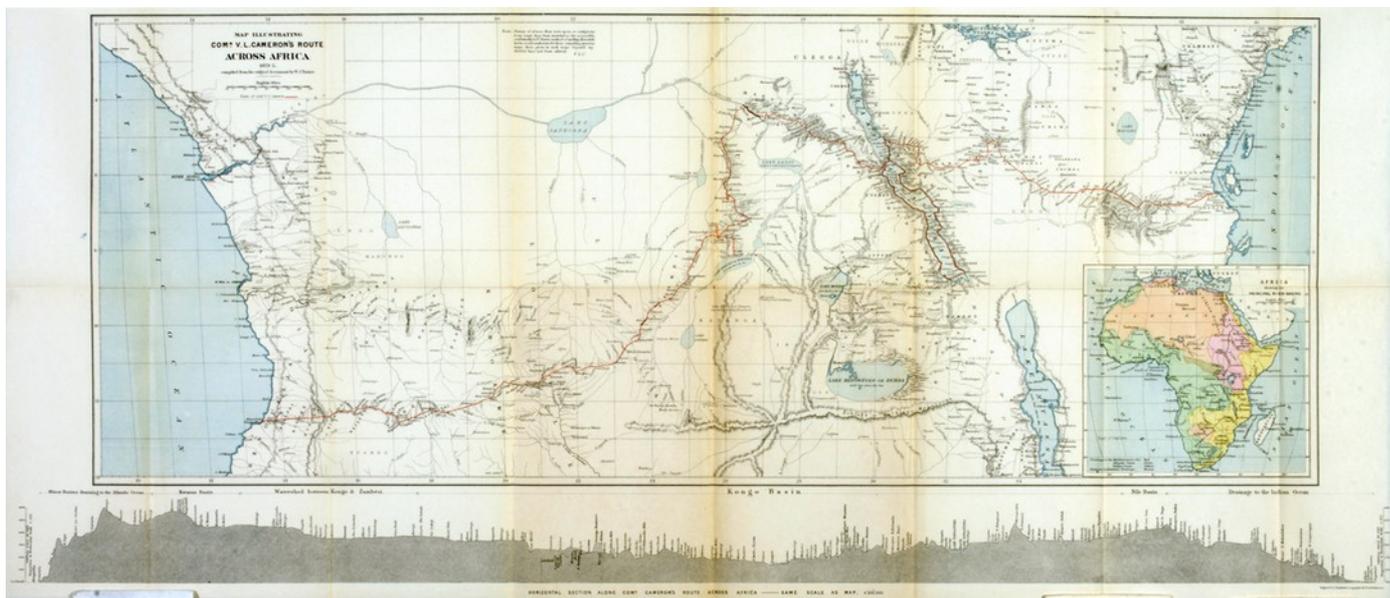
Ainsi, en l'espace de quelques mois, le Gouvernement britannique refusa, à deux reprises, l'occasion qui lui était offerte de s'implanter souverainement dans le bassin du Congo. Pourtant l'ambiance politique était exceptionnellement favorable aux desseins de Cameron et de Stanley. Cameron et Stanley, avaient réalisé tous deux des explorations étonnantes, accompli des prodiges d'audace et d'énergie en ce qui concerne les ressources minérales des pays traversés et les Anglais savent bien que c'est par une phase d'exploitation minière à rendement immédiat que commence avec succès la mise en valeur de colonies

nouvelles - leur documentation est vague et faite d'on dit !

Si à cette époque, le Gouvernement britannique avait eu en mains des rapports précis sur les énormes richesses minérales du bassin du Congo et du Katanga, il est certain qu'il n'aurait pas hésité à se jeter dans une entreprise qui n'aurait plus été une aventure. C'est cette prudence des autorités britanniques, dictée par des considérations économiques, qui a permis à Léopold II de lancer ses hommes au centre de ces contrées auxquelles personne n'attachait encore de valeur pratique, et d'y occuper de vastes territoires qui n'étaient pas convoités parce que leur rendement utilitaire était encore Inconnu.

C'est ainsi finalement que le 23 février 1885, à la clôture de la Conférence de Berlin, Sir Edward Malet salue l'Etat nouveau-né « avec la plus grande cordialité» et lui exprime le désir sincère de l'Angleterre de le voir « *fleurir sous l'égide royale* ».

Odette Vieilvoye pour **Mukanda wetu** n° 118 de septembre 2016



L'itinéraire de Cameron (en rouge, d'est en ouest - 1873-1875)

Verney Lovett Cameron



Né à Radipole (Dorcestershire) le 1^{er} juillet 1844. Entre dans la marine royale anglaise (1857). Visite la Méditerranée, les Indes occidentales, la mer Rouge – Prend part à la campagne d'Abyssinie (1868).

Chef de l'expédition de secours pour Livingstone, équipée par la Société de Géographie de Londres. - Quitte Zanzibar le 18 mars 1873 . - Fait la circumnavigation du Tanganyika ; découvre la sortie de la Lukuga. - Arrive à Nyangwe en août 1874. Séjourne une année à Kilemba, dans l'Urua (octobre 1874 à octobre 1875). Arrive à Katombela (côte occidentale) le 7 novembre 1875, ayant, deuxième Européen, traversé l'Afrique de l'est à l'ouest. Administrateur de la Compagnie du Katanga. - Mort le 29 mars 1894, par accident, à Soulbury.

Source : Le Congo Illustré, 1894.

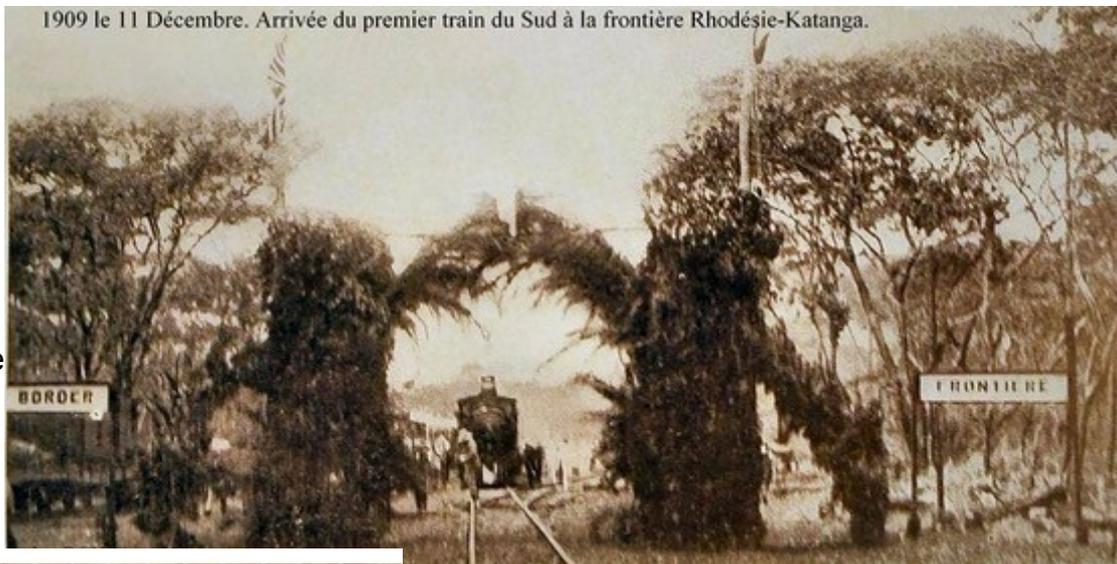
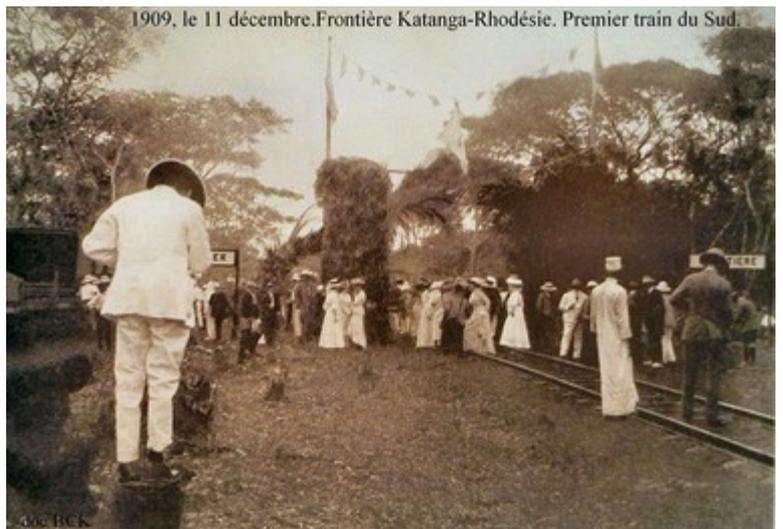
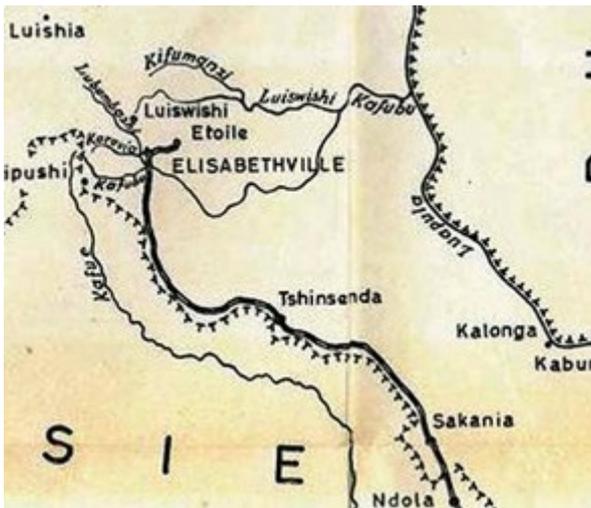
UN PEU D'HUMOUR.

Très gravement brûlée, elle s'est éteinte durant son transfert à l'hôpital (*Le Dauphiné*)
Des trous dans sa culotte laissaient entrevoir une famille pauvre (*Le Parisien*)
La conférence sur la constipation sera suivie d'un pot amical (*Ouest France*)
Il abusait de la puissance de son sexe pour frapper sa femme (*La République*)
Ses hémorroïdes l'empêchaient de fermer l'œil (*Charente Libre*)
Il y aura un appareil de réanimation dernier cri (*Courrier Picard*)
L'individu n'était à prendre qu'avec du pain sec (*Nice Matin*)
Mr Jean C... remercie chaleureusement les personnes qui ont pris part au décès de son épouse (*La Voix du Nord*)
Ses dernières paroles furent un farouche silence (*L'Est Républicain*)
L'église étant en travaux, ses obsèques furent célébrées à la salle des fêtes (*Midi Libre*)
Tous portaient une crêpe à la boutonnière (*La Dépêche*)
Comme il s'agissait d'un sourd, la police dut pour l'interroger avoir recours à l'alphabet braille (*Le Parisien*)
Ayant débuté comme simple fossoyeur, il a, depuis, fait son trou (*Nord Éclair*)
Détail navrant, cette personne avait déjà été victime d'un accident mortel (*L'Alsace*)
En raison de la chaleur, les musiciens ne porteront que la casquette de l'uniforme (*DN A*)
Quand vous renversez un cycliste, laissez lui toujours la place pour tomber (*Le Républicain Lorrain*)
Les mosquées sont très nombreuses car les musulmans sont très chrétiens (*Le Dauphiné*)
Tombola de la Société Bayonnaise des Amis des Oiseaux : Le N° 5963 gagne un fusil de chasse (*Sud Ouest*)
À aucun moment le Christ n'a laissé tomber les bras (*Lamballe.Net*)
Le syndicat des inséminateurs fait appel à la vigueur de ses membres (*Ouest France*)
Les kinés sont massés contre les grilles de la préfecture (*Presse Océan*)
Visiblement, la victime a été étranglée à coups de couteau (*Le Journal du Dimanche*)
À Montaigu, la fête du 1^{er} mai aura lieu le 1^{er} mai (*Le Rouge Choletais*)
Journée du sang : inscription à la boucherie (*Var Matin*)
C'est la foire des veaux et des porcs ; venez nombreux (*La vie Corrézienne*)
Le rapport de la gendarmerie révèle que Alain P... se serait suicidé lui-même (*Nord Éclair*)
Quand Honoré Gall s'est-il suicidé : S'est-il donné la mort avant de se jeter à l'eau ? (*Le Progrès*)
Horriblement mutilée, la voiture succombe quelques minutes après l'accident (*Paris Jour*)
Son cadavre a été ramené sur la plage où il a rapidement récupéré (*Libération Fr*)
La situation ne pouvait plus s'améliorer que dans le sens d'une amélioration (*Ouest France*)
Un type qui tue sa femme n'est pas vraiment un assassin (*Le Nouvel Obs*)
Mise au point (...) aux États-Unis d'une méthode qui permet de déterminer avec 100 % d'exactitude le sexe d'un bébé dès le dixième mois de la grossesse (*Midi Libre*)
Deux conducteurs ont été interpellés par des gendarmes en état d'ébriété (*Var Matin*)

Glané sur le web par L.G.

1909, le premier train du Cap arrive à Sakania

(Illustrations recueillies sur Facebook, groupe Chemins de fer du Katanga)



Et bientôt le trafic s'envole, les



Clés utilisées pour boulonner la dernière éclisse



voyageurs affluent. Touristes, cartoonistes et journalistes se mêlent aux coloniaux

Crédit : Le rail au Congo-Belge et Philippe Gosset



1909

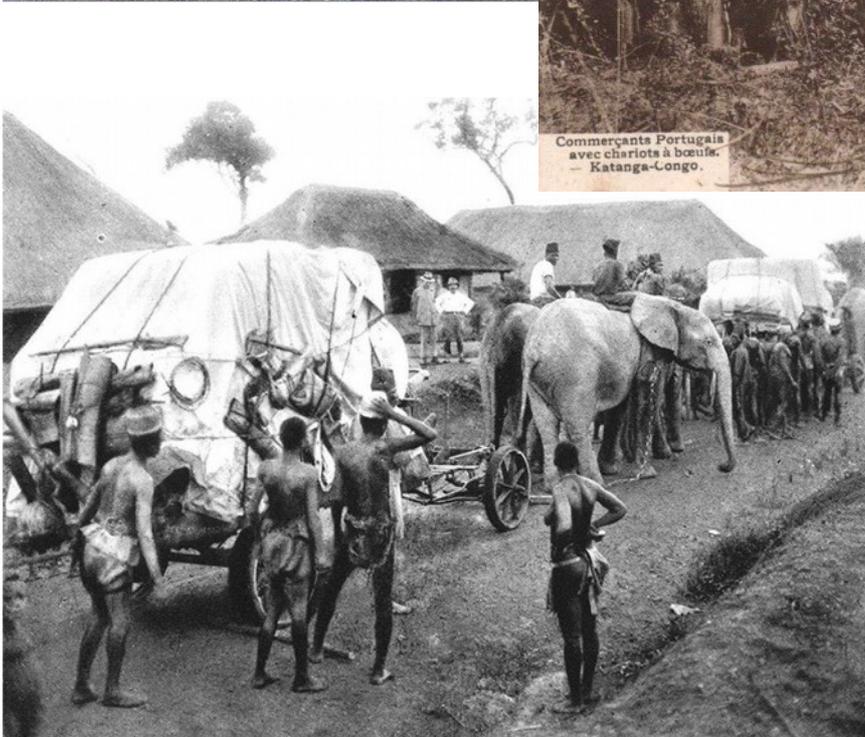


Comment

faire



sans



chemins

de fer ?